

Assemblée des délégués du 17 au 19 juin 2018 à Schaffhouse

Ordre du jour

1. Ouverture, ordre du jour, communications
2. Procès-verbaux des Assemblées des délégués des 6 et 7 novembre 2017 et des 23 et 24 avril 2018 – Approbation
3. Élections
 - 3.1 Élection du président ou de la présidente du Conseil de la FEPS pour la législature 2019 – 2022
 - 3.2 Élection de six membres du Conseil de la FEPS pour la législature 2019 – 2022
4. Message du président du Conseil
5. Nouvelles interventions (aucune nouvelle intervention n'a été déposée)
6. Informations du Conseil
7. Rapport d'activité 2017 – Approbation
8. « Healing of memories », postulat de Michel Müller et cosignataires du 18 au 20 juin 2017 : réponse du Conseil – Prise de connaissance
9. Église évangélique réformée de Suisse (EERS) – Projet de constitution : 2^e lecture – Décision
10. 500 ans de la Réforme, projets de la FEPS entre 2014 et 2018 : rapport final du Conseil – Prise de connaissance
11. Comptes 2017 – Approbation
12. Aumônerie pour les requérants d'asile dans les centres fédéraux : financement solidaire 2019 – 2022 – Décision
13. Institut œcuménique de Bossey : somme cible 2019 – Décision
14. Organisations missionnaires : contribution de base 2019 – Décision
15. Élection des membres des Conseils de fondation
 - 15.1 Fondation Pain pour le prochain PPP
Élection d'un membre du Conseil de fondation de PPP pour le reste du mandat 2018 – 2021
 - 15.2 Fondation Entraide Protestante Suisse EPER
Élection d'un membre du Conseil de fondation de l'EPER pour le reste du mandat 2016 – 2019
16. Fondation Entraide Protestante Suisse EPER
 - 16.1 Rapport annuel 2017 – Prise de connaissance
 - 16.2 Comptes 2017 – Prise de connaissance
 - 16.3 Sommes cibles 2019 – Décision
17. Fondation Pain pour le prochain PPP
 - 17.1 Rapport annuel 2017 – Prise de connaissance
 - 17.2 Comptes 2017 – Prise de connaissance
18. fondia – fondation pour la promotion de la diaconie communautaire dans le cadre de la FEPS
Rapport d'activité et comptes 2017 – Approbation
19. Heure des questions (art. 57 – 58 Règlement de l'AD)
20. Assemblées des délégués 2019 : lieux et dates – Décision